



SAINT-DOLAY

informations municipales

n° 141 décembre 2019





Mairie

Place de l'église - 02 99 90 20 69 / Fax 02 99 90 10 50

www.saintdolay.fr
mairie@saintdolay.fr

Lundi, mercredi et vendredi
 8h15/12h - 13h30/17h30

Mardi et jeudi 8h15/12h (fermée au public l'après-midi)

Samedi 9h/12h (sauf en juillet et août)



Médiathèque

Place du Calvaire - 02 99 90 29 29

mediatheque@saintdolay.fr
<http://mediathequedesaintdolay.blogspot.fr/>
www.saintdolay.fr

Mercredi 9h30/12h - 13h30/18h30

Jeudi et vendredi 16h30/18h30

Samedi 9h30/12h

Multimédia : Accès WIFI gratuit au sein du bâtiment
 2 ordinateurs en libre accès



A.L.S.H. Accueil de Loisirs Sans Hébergement

6 rue des Écoliers - 02 99 90 27 16 / 06 72 77 68 55

Directrice Carole RABILLARD

crabillard@saintdolay.fr

www.saintdolay.fr Rubrique " Enfance Jeunesse "

Permanences du Maire et des adjoints

Le Maire, Joël BOURRIGAUD	<i>Lundi de 10h à 12h et le vendredi de 9h à 11h</i>
1 ^{er} adjoint, Yves BERTHO	<i>Lundi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 15h à 16h</i>
2 ^e adjointe, Muriel MALNOË	<i>Mercredi de 14h à 16h</i>
3 ^e adjoint, Patrick GÉRAUD	<i>Mardi de 10h à 12h</i>
4 ^e adjointe, Emmanuelle GONÇALVES	<i>Jeudi de 10h à 12h</i>
5 ^e adjointe, Isabelle SIRLIN	<i>Samedi de 9h30 à 11h30</i>

Défiibrillateur

Complexe sportif de la Noë
 Rue de la Noë - Saint-Dolay
 02 99 90 20 69 (Mairie)

ADMR (Aide à Domicile Milieu Rural)
 2 rue de la Piscine - Nivillac
 Martine MORICE - 02 99 08 64 23

SIVU (Multi accueil Nivillac et Férel)
 Relais Assistantes Maternelles
 Nivillac
 02 99 90 78 56

Assistante du service social
 2 lundis par mois, à la mairie
 de Saint-Dolay sur rendez-vous
 au 02 97 69 53 02

C.P.A.M
 Sur rendez-vous au 36 46

CAF
 70 rue Ste-Anne à Vannes
 08 10 25 56 10

CICAS du Morbihan
 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois
 de 9h30 à 12h au Centre
 Médico-Social de MUZILLAC
 0 820 200 075 (sur rendez-vous)

CARSAT de Bretagne
 MUZILLAC sur rendez-vous
 ALLAIRE sur rendez-vous
 n° indigo : 39 60

C.H.B.V.
 Centre Hospitalier de Basse Vilaine
 2 rue de la Piscine - Nivillac
 02 23 10 10 00

MSAP Espace Emploi - Muzillac
 02 97 41 68 75

Pôle emploi

n° indigo : 39 49

C.A.P.S. : Centre d'Accueil
 et de Permanences des Soins
 par un médecin
 2 rue de la Piscine - Nivillac
 du lundi au vendredi
 de 20h à minuit,
 le samedi de 14h à 18h
 et de 20h à 23h
 le dimanche et jours fériés
 de 9h à 12h et de 16h à 22h
 02 97 68 42 42

ALLO Service Public
 Renseignements administratifs
 n° indigo : 39 39

La Poste

45, rue du Crézelo
 Ouverte le mardi, mercredi,
 jeudi et vendredi de 13h30 à 16h
 le samedi de 10h à 12h
 02 99 90 22 55

Presbytère La Roche-Bernard
 02 99 90 61 14

Déchetterie du Lin - Nivillac
 Ouverture d'été du 01/04 au 30/09
 Fermée le lundi et le jeudi.
 Ouverte le mardi, le mercredi,
 le vendredi et le samedi
 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30
 Ouverture d'hiver du 01/10 au 31/03
 Fermée le lundi et le jeudi.
 Ouverte le mardi, le mercredi,
 le vendredi et le samedi
 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
 Le site est fermé le dimanche
 et jours fériés.



Retrouvez toutes les informations
 de la commune de Saint-Dolay
 sur notre site web.

Sommaire

Édito	3
Actualité municipale	
Inauguration du complexe sportif	4
Accessibilité aux locaux publics pour les personnes en situation de handicap	4
Plan Local d'Urbanisme	4
Déchets verts	5
Collecte des ordures ménagères	5
La commune engagée dans la démarche "Zéro Phyto"	5
Repas des bénévoles du restaurant scolaire	6
Domicile partagé : la Résidence les Tulipes	6
Concours des maisons fleuries	6
Le Souvenir Français	7
Commémoration du 11 Novembre	7
Quartier des Châtaigniers	8
Rénovation du muret de la Mairie	8
Vélo à assistance électrique	8
Le marché de Saint-Dolay	8
Actualité culturelle	
Du côté de la médiathèque	9-11
Vilaine en Fête 2020	12
Actualité jeunesse	
L'ALSH	13
Du côté du Centre de Loisirs	13
Actualité intercommunale	
Arc Sud Bretagne	14-17
Damgan La Roche Bernard Tourisme	18
Actualités diverses	
Groupe SACPA	19
ADIL	19
Monoxyde de carbone	20
Mobilité internationale Mission locale	20
Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine	21
Recensement militaire	22
Défiibrillateur	22
Espace Autonomie Est Morbihan	23
Centre Hospitalier Intercommunal	23
Téléthon	23
Actualité scolaire	
École primaire publique Arc-en-Ciel	24
École Notre-Dame Jeanne d'Arc	25
Actualité associative	
Club de Karaté Shito-Ryu Dolaysien	26
le Rond Mitao	27
Football Club Atlantique Morbihan	27
Atelier couture	28
Club des Ajoncs d'Or	28
Yoga pour tous	28
Association Loisirs Danse	29
Basket BZH Saint-Dolay/Rieux	29
L'Aparté Dolaysien	30
La Ferme du Meunier	30
Comité des fêtes de Burin	31
La chapelle Sainte-Anne de L'Armor	31
État civil	31
Manifestations 2020	32



Édito du maire

Chères Dolaysiennes et chers Dolaysiens,

Cette fois, plus aucun doute, une page se tourne !!! Après 25 années de bons et loyaux services, je passe la main ...

À l'aube de cette année 2020, ce 25^e éditorial sera le dernier avant les élections municipales de Mars 2020.

Effectivement, c'est avec un peu d'émotion et beaucoup d'humilité que je vous présente mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour 2020, à toutes et à tous qui m'avez fait confiance durant ces quatre mandats de maire de la commune de Saint-Dolay.

Je tiens à remercier tous les élus et plus particulièrement les adjoints qui se sont succédés à mes côtés durant ces 25 années depuis Juin 1995. Chacun d'eux a pu apporter ses connaissances, ses savoirs et ses idées dans tous les domaines de la vie d'une commune rurale.

Sans être exhaustif, et très modestement, permettez-moi de rappeler quelques grands projets qui ont vu le jour durant cette période.

De 1995 à 2001, il a fallu terminer les travaux d'aménagement du bourg qui était un gros chantier commencé en 1993. Puis, les aménagements du lotissement du clos de l'épinette furent terminés.

De 2001 à 2008, le 1^{er} PLU a remplacé le POS (plan d'occupation des sols) en 2005, ainsi que l'implantation du lotissement du Clos des Forges, de l'extension des réseaux d'assainissement et la rénovation des façades de l'église.

De 2008 à 2014, ce fût le choix du projet de la ZAC des Châtaigniers, de la station d'épuration à filtres plantés de roseaux, de la construction de l'école Arc en Ciel, du domicile partagé et du lancement des travaux d'extension du restaurant scolaire et du centre de loisirs.

Enfin, ce 4^e mandat de 2014 à 2020 a vu l'aboutissement des aménagements des rues de Cambony et des Forges, avant de voir la réalisation des travaux du complexe sportif et la validation du nouveau PLU le 28 novembre 2019.

D'autres chantiers ont vu le jour, tels les 28 logements à loyers modérés, avec Bretagne Sud Habitat (BSH) et Néotoa, et la Résidence des Tulipes qui accueillent 8 personnes âgées désorientées ou apparentées depuis plus de 12 ans. Ce sont aussi 5 logements aménagés par la commune. La commune est passée de 2000 habitants à plus de 2500 à ce jour et tous ces investissements ne sont que le reflet de la dynamique de la commune afin de répondre aux besoins croissants de la population.

Le complexe sportif est l'investissement le plus lourd de mes 4 mandats, mais sans doute celui qui accueillera le plus de Dolaysiennes et de Dolaysiens, car nous l'avons

voulu intergénérationnel (du plus jeune au plus âgé).

Cet équipement fût le fruit d'une longue réflexion et d'un travail partagé avec les élus, les associations, les écoles et le centre de loisirs. Chacun a pu exprimer ses besoins et nous avons demandé à M. MALLERET, architecte MCM de CHATEAUBRIANT, de répondre à toutes les demandes dans une enveloppe que j'avais estimée au départ à 1 Million d'€ HT, mais qui s'est trouvée dépassée très rapidement au fur et à mesure des besoins exprimés, ainsi que des demandes du bureau de contrôle qui avait ses exigences pour faire respecter les normes des sécurités.

Désormais, cet ensemble de 2272 m² qui était attendu depuis longtemps, permettra d'accueillir : le Basket, le Karaté, le Football, la danse, le Tai Chi Chuan, le Pilates, le badminton, le Yoga, les enfants des deux écoles et du centre de loisirs ...

À ces équipements sportifs, nous avons ajouté une salle de convivialité qui permettra aux associations de se retrouver dans un cadre vaste et agréable, ainsi que les familles qui souhaitent fêter un anniversaire, ou tout autre événement, avec un maximum de 80 personnes.

Combien a-t-on déboursé ? Le coût final de ce projet est de 1 476 575 € HT, pour lequel nous avons pu obtenir 808 223 € de subventions diverses, soit près de 55% du montant total.

Les élus et les membres du comité de pilotage ont cherché à faire un équipement sportif agréable et fonctionnel pour accueillir les différents clubs qui évoluent en championnat sans chercher le grand confort, ni même de matériaux sophistiqués.

Cette rénovation et cette extension de 396 m² étaient attendues depuis plusieurs années pour remplacer la salle de Basket sur parquet qui datait de 1974, soit plus de 45 ans et la seconde salle construite en 1993 pour pratiquer le tennis à l'époque.

Les années passent, les normes de sécurité sont de plus en plus contraignantes et les collectivités doivent s'adapter.

Pour réussir cet ensemble, je tiens à remercier les élus et le personnel communal qui se sont beaucoup investis pour livrer ce bel équipement en début novembre 2019.

Je remercie aussi tous nos partenaires, architectes, bureau d'études, les entreprises et nos financeurs pour cette belle réussite.

Au-delà de ce projet, les activités gérées par la mairie sont nombreuses :

- ALSH (centre de loisirs) avec 90 places. (soit plus de 4700 journées pour 301 enfants chaque année sur 69 jours de vacances scolaires et 36 mercredis).

- Le restaurant scolaire (avec deux services

depuis septembre 2019) qui accueille près de 200 enfants chaque midi (soit plus de 27 500 repas par an).

- les deux écoles « Arc en Ciel » et « Notre Dame Jeanne d'Arc » qui accueillent chacune 125 élèves à la rentrée 2019/2020.

- les services techniques à qui nous demandons de plus en plus de travail depuis la mise en place du « Zéro Phyto » depuis plusieurs années, et l'entretien des nombreux terrains (sports et autres espaces verts) sur la commune de 4826 ha.

- le service entretien des bâtiments (de plus en plus de bâtiments),

- la médiathèque avec l'arrivée de Stéphanie en remplacement de Marie-Thé partie à la retraite,

- le personnel administratif, avec le même effectif depuis 25 ans.

À ce jour, c'est plus de 20 personnes employées au service de la population Dolaysienne sous la responsabilité de Marie-Claire LOYER, DGS (Directrice des Services).

Aussi, je tiens à les remercier toutes et tous pour leur implication de tous les jours.

À Saint-Dolay la vie des associations est toujours aussi dynamique et je tiens à féliciter et encourager tous les bénévoles et responsables pour leur disponibilité et leur engagement.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est arrêté depuis le jeudi 28 Novembre 2019 par le conseil municipal. Ce fût un travail de longue haleine pour le COPIL (Comité de Pilotage) constitué de 8 élus, la DGS et animé par M. JOUAN Sylvain du Bureau d'Etudes A+B de MACHECOUL (44).

Pour mener à bien ce PLU nous avons participé à plus de 40 réunions de travail et organisé trois réunions publiques depuis près de 4 ans. Les règles d'urbanisme imposées par les services de l'État se sont considérablement durcies et n'ont pas permis de conserver tous les terrains constructibles du dernier PLU qui datait de 2005, et nous le regrettons vivement.

Avant de conclure, je voudrais remercier vivement toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté leur soutien et m'ont permis d'administrer la commune de Saint-Dolay pendant ces 25 années consécutives. Le chantier n'est pas terminé !!! Il reste beaucoup à faire... Les idées ne manquent pas, mais l'argent se fait rare et une gestion saine est nécessaire.

Enfin, je souhaite bon courage à celles et ceux qui auront cette charge après les élections de 2020.

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous pour bien commencer l'année 2020.

Avec mes amitiés sincères.

Le maire, Joël BOURRIGAUD

Actualité municipale



Inauguration du complexe sportif de la Noë



Le samedi 23 novembre 2019 a eu lieu l'inauguration du Complexe Sportif de La Noë en présence de Monsieur le Préfet Patrice

FAURE, Monsieur le Député Paul MOLAC, Monsieur le Sénateur Joël LABBÉ, Monsieur Alain GUIHARD et Madame Odile JARLIGANT du Conseil Départemental, Monsieur le Président Jean-François MEAUDE du Comité Départemental Olympique du Sport, Monsieur le Président du Karaté du Morbihan Pascal CASTIGLIONE et 2 jeunes footballeurs du F.C.A.M. fiers de tenir le ruban tricolore.

Monsieur Le Maire Joël BOURRIGAUD a remercié Madame LE BARS du C.A.U.E. et Monsieur Hugues CORNÈDE architecte du cabinet MCM pour le travail accompli d'un COMPLEXE SPORTIF qui sera apprécié de toutes les associations sportives de la commune.

Cette inauguration s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la Municipalité.

L'après-midi une porte ouverte a permis aux Dolaysiennes et Dolaysiens de faire une visite guidée par les élus et d'échanger autour d'un verre à la Salle de Convivialité.

Accessibilité aux locaux publics pour les personnes en situation de handicap



Il y a quelques mois, le Conseil Départemental du Morbihan a adopté la mise en place d'un dispositif d'aide et d'accompagnement pour l'accessibilité des bâtiments publics.

Le Département du Morbihan est le premier de France à expérimenter ce projet. Yann JONDOT, Maire paraplégique de Langoëlan, qui a notamment gravi le Kilimandjaro, malgré son handicap, Ambassadeur des opérations d'accessibilités a œuvré pour trouver des opérations simples d'accès aux locaux publics pour les personnes en situation de handicap. Tous les Parlementaires soutiennent le projet : le Sénat, l'Assemblée Nationale, les Maires Ruraux et les Présidents d'E.P.C.I.

Le Maire Joël BOURRIGAUD, Vice-Président de l'Association des Maires Ruraux du Morbihan et la Municipalité se sont associés à ce projet en réalisant des travaux dans la commune, dans les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) à la mise en conformité dans un délai limité :

- Par l'achat d'une rampe d'accès amovible mise à disposition,
- Par la Mairie en cas de besoin,
- La réalisation de bandes de guidage, marquages au sol, système d'aide à l'audition...

Une autoévaluation par le Maire, pour permettre de visualiser le niveau d'adaptation par la pose d'autocollants en entrée d'agglomération avec pour image le logo de personne handicapée, le niveau d'accessibilité aux bâtiments publics, A (réalisé) B (en réalisation) C (en étude).

Plan Local d'Urbanisme

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 28 novembre 2019. Il sera consultable à partir de janvier 2020 en mairie et sur le site internet de la commune www.saintdolay.fr

Déchets verts

Il est interdit de brûler les déchets verts.

L'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts n'est pas sans raison : en entraînant une pollution de l'air, cette pratique affecte non seulement la santé humaine, mais également l'environnement et le climat. Les conséquences économiques pour les sociétés sont loin d'être négligeables. Le brûlage à l'air libre de déchets verts touche non seulement la personne à l'origine du feu, mais la population environnante. Il a des conséquences néfastes sur les cultures, le bâti et les écosystèmes naturels.

Réglementation française sur le brûlage :

En France, les déchets verts font partie des déchets ménagers, dont le brûlage à l'air libre **est interdit** par l'article 84 (circulaire du 9 août 1978) du règlement sanitaire départemental type (RSDT), il constitue la base des règlements sanitaires départementaux adoptés par les préfets et sert de référence à tous les règlements sanitaires départementaux (RSD). La circulaire du 18 novembre



2011 est relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Cette circulaire rappelle un certain nombre de bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, notamment concernant les déchets verts des ménages et les déchets verts municipaux.

Il est conseillé de déposer vos déchets verts à la déchetterie, ou de pratiquer un broyage, une étape préalable à l'utilisation des résidus végétaux pour pailler ou composter. La Mairie en collaboration avec la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne organise des broyages de végétaux encombrants sur la commune, une information écrite paraît dans le Saint Dolay Info mensuel.

Pour plus d'information

Consultez le site de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) sur www.ademe.fr

Collecte ordures ménagères et emballages sacs jaunes

La collecte des bacs gris se fait tous les lundis au porte à porte. Les sacs noirs déposés au sol à côté des bacs ne sont pas collectés. La collecte des sacs jaunes pour les emballages a lieu tous les 15 jours au porte à porte.

Le calendrier des dates de ramassage ainsi que le guide du tri sont à demander au secrétariat de la mairie et sur le site de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

La commune engagée dans la démarche « ZÉRO PHYTO »



Depuis 2012, la commune de SAINT-DOLAY utilise des moyens alternatifs aux désherbants en utilisant des moyens mécaniques : balayeuse, débroussailluse et désherbeur thermique à gaz.

Certes, il faut savoir accepter d'avoir quelques brins d'herbe sur les bords de trottoirs, dans le cimetière et autres espaces publics. Des arrêtés préfectoraux bretons, signés en 2018 par les quatre Préfets interdisaient les traitements à moins d'un mètre des berges des fossés et à 5 mètres des cours d'eau.

Aujourd'hui, en dehors des agriculteurs, il est formellement interdit d'utiliser des herbicides et autres pesticides avec la mise en application de la Loi LABBÉ entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers sur l'ensemble du territoire, et depuis 2017 pour les collectivités.

Vos stocks de produits phytos peuvent être déposés dans les déchetteries (ainsi que tous les produits chimiques et déchets dangereux des ménages) comme DDS (Déchets Diffus Spécifiques).

Effectivement, depuis plusieurs années, la commune est engagée dans cette démarche et est inscrite pour obtenir le certificat « zéro phyto » attribué aux communes de Bretagne qui n'utilisent plus aucun pesticide.

Au printemps 2020, la commune de SAINT-DOLAY pourra afficher son certificat « ZERO PHYTO ».

Repas des bénévoles du restaurant scolaire

Le jeudi 11 juillet 2019, la municipalité avec la commission restauration et affaires scolaires ont convié les employés et les mamies bénévoles à « l'Auberge du Passeur » au Pont de Cran, pour les remercier du travail accompli auprès des enfants pendant l'année scolaire 2018/2019.

Depuis déjà, plusieurs années, les mamies en donnant de leur temps sont une aide précieuse auprès des enfants et participent au bon fonctionnement du restaurant scolaire et la commune tient à les remercier.



Domicile partagé : la Résidence les Tulipes



Le mardi 2 juillet, un goûter a été partagé avec les résidents des Tulipes, leur famille et les bénévoles qui les accompagnent pour une promenade, tous les mardis après-midi. Cette équipe s'est formée avec quelques membres du CCAS au départ et ensuite plusieurs personnes ont rejoint le groupe. Les familles sont très satisfaites de ce service rendu aux résidents qui ne sortent pas beaucoup. Monsieur le Maire et les membres du CCAS remercient tous ces bénévoles qui ne comptent pas leur temps.

Plus d'information auprès de la Mairie de Saint-Dolay

02 99 90 20 69
Résidence des Tulipes 02 99 90 17 28
www.assap-clarpa.fr - 02 97 54 12 64
www.alzeihmer-bretagne.fr



Concours des maisons fleuries



M. Le Maire, Joël BOURRIGAUD a remercié les 18 candidats pour leur participation. Il les a remerciés au nom du Conseil Municipal d'embellir la commune et de la rendre plus accueillante. Par votre fleurissement jusqu'à commune.

La commune essaie aussi de montrer l'exemple en fleurissant et en mettant en avant des espaces verts végétalisés.



Au classement, on trouve Denise Leroux 5, rue de Cambony (1^{re}), Marie-Hélène Petelaud 23, Pont de Cran (2^e) et Monique Bompoil, Beaulouët (3^e). Suivent Rémy et Marie-Thérèse Régent, Isabelle Autefort, Patricia Rousse, Marguerite Brisson, Gilles Vignard, Martine Poppe, Marie Hélène Potier, Monjaniaina Corbyn, Gérard et Patricia Crusson, Josette Thouant, Françoise Potier, Joël Bouvier, Anne Géraud, Virginie Gautier et Thérèse de Poret.

Chacun a reçu un prix ou un bon d'achat selon son classement et les membres du jury, de Nivillac, La Roche-Bernard et Marzan, ont reçu une plante.

Le Souvenir Français



À son Assemblée Générale du 16 mars 2019, le Président Michel DENOUIL a remis à la Commune de Saint-Dolay le drapeau du Souvenir Français pour une année.

Président du Comité d'Allaire - La Roche-Bernard
Michel DENOUIL - 11 Rue Comé - 56130 Théhillac
02 99 90 26 65 - denoual.michel@orange.fr

Commémoration du 11 Novembre

Un nouveau drapeau et des décorations pour l'UNC Saint-Dolay / Théhillac



Les anciens combattants de Saint-Dolay et Théhillac se sont donné rendez-vous à 10h00 devant l'entrée du cimetière de Théhillac. En cortège et précédés de leurs drapeaux, ils ont rendu hommages aux Théhillacais morts pour la France. Après la lecture des communiqués par Jean-Claude MAILLARD président de la section locale de l'UNC et Christian LEMEE Maire, les enfants de l'école ont interprété un chant avant le moment de recueillement suivi de l'hymne national repris par l'ensemble des nombreux participants. Les anciens combattants se sont ensuite rendus sur la commune de Saint-Dolay où s'est déroulée la partie la plus importante de cette cérémonie du souvenir.

À 11h00, précédé des drapeaux de l'UNC et celui du Souvenir Français dont la commune de Saint-Dolay à la garde pour cette année, nous nous sommes dirigés vers le monument aux morts. Jean-Claude MAILLARD en sa qualité de trésorier départemental, confiait à la garde de la municipalité de Saint-Dolay le Drapeau de l'UNC AFN puis remettait au vice-président de section Louis BOMPOIL le nouveau drapeau aussitôt transmis à Jean BUSSON porte-drapeau. Jean-Claude MAILLARD remettait ensuite la croix du combattant « Afrique du Nord » à Alain BRISSON, Jean BUSSON et Christian COLMARD à qui il était également remis la médaille de la reconnaissance de la nation avec agrafe Afrique du Nord. Jean BUSSON qui totalise plus de 3 ans de service comme porte-drapeau, se voyait décerner l'insigne en bronze de porte-drapeau.



La cérémonie traditionnelle se poursuivait par la lecture des communiqués de l'UNC et de la secrétaire d'état auprès de la Ministre des armées par le président de section et par Joël BOURRIGAUD Maire de Saint-Dolay. Des gerbes étaient ensuite déposées au pied du monument aux morts par la section locale de l'UNC, la Mairie de Saint-Dolay et Michel DENOUIL président du comité d'Allaire / La Roche-Bernard du Souvenir Français.



Après avoir observé une minute de silence et entonné la Marseillaise, l'ensemble des participants était invité au vin d'honneur offert par la municipalité.

Avant le début de ce rafraîchissement, Jean-Claude MAILLARD remettait la médaille de bronze du mérite UNC à 2 membres de la section particulièrement méritants. Jean BUSSON membre du conseil d'administration et porte-drapeau et Maryvonne HUGUET pour services rendus lors des différentes manifestations organisées par l'association.

À l'issue du vin d'honneur, un banquet préparé par le Bistrot Gourmand de Fégréac réunissait 60 convives dont les maires des 2 communes.

Jean-Claude MAILLARD
Président de la section UNC de Saint-Dolay et Théhillac

Quartier des Châtaigniers

À deux pas du centre bourg, des équipements publics (écoles, médiathèque...), des commerces et associations, le nouveau quartier des Châtaigniers propose 12 terrains viabilisés, libres de constructeurs, dans un cadre naturel privilégié pour accueillir votre projet.

Idéalement orientés, ces terrains offrent toutes les qualités pour la construction de votre maison. Profitant d'une vue dégagée sur la campagne, d'une belle exposition sud des jardins, tout en préservant l'intimité de chacun, ces lots sont accessibles à partir de 49,20 € TTC le m² (exonération de la taxe communale d'aménagement, pas de frais d'agence).

Les cheminements piétons et espaces verts vous permettront de traverser le quartier dans un cadre agréable pour rejoindre le bourg et ses services, flâner au marché ou encore découvrir les chemins de randonnées situés à proximité.



Renseignez-vous auprès d'EADM, aménageur de la commune, au 02 97 01 59 91 ou sur www.achat-terrain-56.com ou auprès de la Mairie de Saint-Dolay au 02 99 90 20 69.

Rénovation du muret de la Mairie



La Mairie a refait une beauté au muret de l'ancien Presbytère du 17^e siècle.

Vélo à assistance électrique

Dans le cadre de la mobilité, la Mairie s'est dotée d'un vélo à assistance électrique pour ses agents en déplacement sur les sites de la commune.



Le marché de Saint-Dolay

Marché de producteurs bio et conventionnels



Pour sa quatrième année, notre marché de Saint-Dolay est toujours présent ainsi que les commerçants sur la place de l'église tous les vendredis de 16 heures à 19 heures. Vous pouvez y trouver des crêpes, des galettes, des fruits, des légumes, des poulets rôtis à la façon portugaise y compris le dimanche matin avec un stand de fruits de mer.



Du côté de la médiathèque...

La Médiathèque de Saint-Dolay



La médiathèque de Saint-Dolay est un bel espace de partage et de vie au cœur de la commune. D'une surface de 150 m², ce sont plus de 400 usagers qui fréquentent le lieu régulièrement et font leurs choix d'emprunts parmi plus de 12 000 documents. Deux bibliothécaires gèrent et renouvellent ce fonds, accueillent le public, conçoivent et mettent en place des animations tout au long de l'année gratuites pour tous les publics.

Au mois d'août 2019, Marie-Thérèse Le Roux, qui dirigeait la médiathèque depuis près de 22 ans a pris sa retraite. Stéphanie Goubaud a été embauchée au mois de juillet pour former avec Véronique Marciset la nouvelle équipe.

De nouveaux horaires d'ouverture sont proposés depuis le 18 septembre :

- Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.
- Jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.
- Samedi de 9h30 à 12h.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de la médiathèque

Sur sa page Facebook : @MediathequedeSaintDolay
Son blog : mediathequedesaintdolay.blogspot.com
Le site internet de la commune : www.saintdolay.fr
02 99 90 29 29 / mediatheque@saintdolay.fr

Accueil scolaire

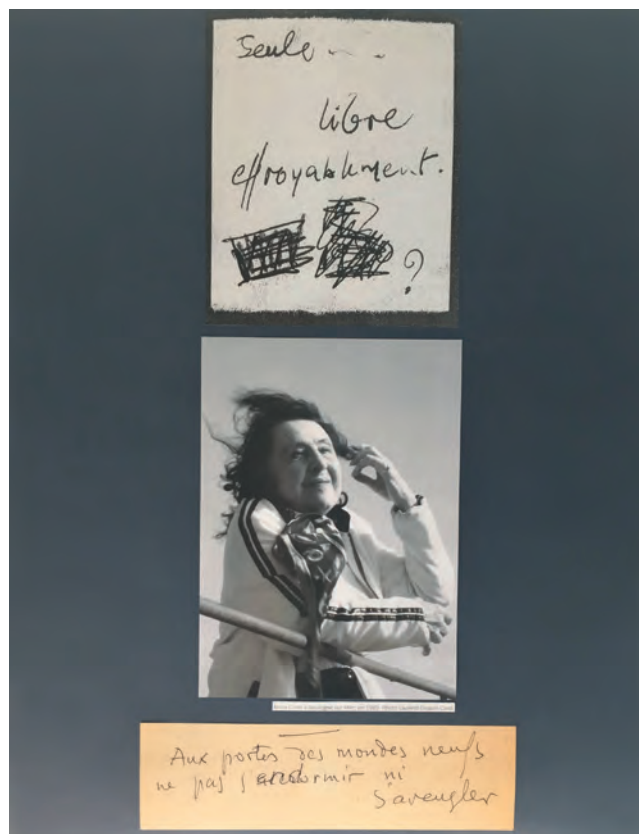


Tout au long de l'année, la médiathèque accueille les classes des 2 écoles de Saint-Dolay, soit près de 250 enfants. Les élèves viennent en moyenne une fois par mois hors périodes de vacances

pour emprunter des livres. Ils ont également le plaisir et la chance de pouvoir écouter des histoires qui leur sont lues par une équipe de cinq bénévoles très dynamiques ! Merci à eux pour ce temps de partage.

La Mer n'est pas inépuisable

Portrait d'Anita Conti 1899-1997. Océanographe, écrivain, photographe Pour la deuxième année consécutive, la médiathèque a consacré le mois de mars à une thématique féminine. Au travers d'une exposition de photographies, de notes et de livres qui s'est déroulée du 6 au 29 mars, nous avons proposé un portrait d'Anita Conti, femme du XX^e Siècle (1899-1997), qui a marqué son époque de ses multiples talents (relieuse d'art, photographe, océanographe, écrivain...). Surnommée «La Dame de la mer», elle a été la première femme embarquée avec les légendaires Terre-Neuvas sur les chalutiers traquant la morue au large du Canada, partageant l'éprouvant quotidien des pêcheurs pendant des mois. Elle a pris des notes, fait des photos, établi des cartes, constaté l'exploitation massive d'une ressource encore abondante en milieu de siècle, mais qu'elle a perçue menacée. Malgré la grande estime qu'elle portait aux marins, et bien avant que le «développement durable» ne devienne une notion galvaudée, elle a lancé l'alerte : «la mer n'est pas inépuisable». Vendredi 29 mars à 20h, nous avons eu la chance et le plaisir de recevoir son fils, Laurent Girault-Conti, qui est venu évoquer Anita Conti, sa vie et ses œuvres. C'était un très beau moment.



Exposition de maquettes de bateaux

Monsieur et Madame DELORME Philippe modélistes résidents Dolaysiens ont exposé leurs maquettes de voiliers et de vieux gréements à la Médiathèque au mois de juillet. Un superbe Galion, une copie de la Belle Poule. Toutes ces maquettes ont été fabriquées avec des matériaux de récupération tels que planchettes de bois, couvercles de fromage, ressorts de stylos, lamelles de rideaux ... Un plaisir pour les yeux ... Des visiteurs ébahis par ces beaux ouvrages réalisés avec minutie et patience.



Septembre / Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine qui avaient pour thème cette année « Arts et divertissements », la commune de Saint-Dolay et la médiathèque ont invité la compagnie Sucre d'Orgue basée à Quimper. Le public Dolaysien (une cinquantaine de personnes venues en famille) a pu découvrir leur très beau spectacle le « MarionnettoScope, tout en poésie, ombres, lumières et douces sonorités. Bravo à eux !



Mois du film documentaire

En novembre, la Médiathèque de Saint-Dolay a participé à la 20^e édition du Mois du Film Documentaire et a proposé 2 projections exceptionnelles !

Denez, Le chant magnétique. Samedi 23 novembre à 20h.
Un film de Gilbert Carsoux et Laurent Jézéquel de 52 mn (2018)
Un très beau portrait de Denez Prigent, poète insolite et émouvant, une grande voix de la Bretagne. La projection a été suivie d'un échange avec Laurent Jézéquel.

Louis dans la vie. Mercredi 27 novembre à 15h. Un film de Marion Gervais de 74 mn (2019) - Portrait d'un adolescent d'aujourd'hui qui ne veut pas « courber l'échine », d'un « être désarmant d'humanité et de puissance de vie, comme on en croise rarement » (Marion Gervais).

La projection a été suivie d'un échange avec Pascal Beaumont, formateur et intervenant auprès de publics en difficulté (précarité, délinquance, prison).

Le Mois du Doc est organisé au plan national par l'Association Images en Bibliothèque. Il est relayé au niveau départemental par l'Association Cinécran à Vannes et la Médiathèque Départementale du Morbihan. Les médiathèques de Nivillac et de Saint-Dolay ont travaillé en partenariat sur cette programmation.



RAM, accueil du réseau des assistantes maternelles



Depuis plusieurs années, la médiathèque et la maison de l'enfance de Nivillac organisent tout au long de l'année des rendez-vous de lectures pour les tout-petits (0/3 ans). Ces séances ont eu lieu jusqu'au mois de juin dans les locaux du Centre de Loisirs de Saint-Dolay. Depuis la rentrée de septembre, les rendez-vous se déroulent

à la médiathèque. Une matinée par mois, ce sont près d'une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles qui viennent écouter les histoires lues par les bibliothécaires, et découvrir les albums mis à leur disposition.

Les bébés lectures

D'autres animations ponctuent l'année à la médiathèque. Elles sont ouvertes à tous. Celles qui sont destinées aux enfants sont aussi l'occasion pour la médiathèque et le Centre de Loisirs de Saint-Dolay de travailler en partenariat. Ainsi, les enfants du Centre de Loisirs viennent régulièrement à la médiathèque, accompagnés par leurs animateurs.

Au fil des saisons, les Racontines et les Bébés lectures proposent aux enfants des histoires pour tous les âges.

Des séances de cinéma sont également programmées ; dessins animés et documentaires sont à l'affiche.



Marché du livre

Régulièrement, la médiathèque fait de la place dans ses étagères : pour accueillir des nouveautés nous retirons des documents plus anciens. Lors de son Marché du livre annuel, elle propose à ses usagers de venir trouver leur bonheur parmi les documents dont elle se sépare. Cette année, il a eu lieu samedi 14 septembre.



Rétrospective Vilaine en Fête

En attendant la prochaine édition de Vilaine en fête qui se déroulera du 18 au 24 mai 2020, la médiathèque de Saint-Dolay a reçu en prêt du 29 juin au 20 juillet 2019 une exposition de photographies des éditions précédentes.



Vilaine en Fête 2020

Vilaine en Fête prépare son rassemblement de vieux gréements du 18 au 24 mai 2020.

Environ 130 bateaux vont naviguer sur la Vilaine de Pénestin à Redon durant la semaine, avec un passage le mercredi dans l'attente de la levée du Pont et une escale au Pont de Cran le jeudi de l'Ascension.

L'OMSCL organisera une manifestation festive le jeudi en partenariat avec Vilaine en Fête.



L'ALSH

Service Animation Enfance /jeunesse

Bilan et perspectives...

Tout au long de l'été, 252 enfants ont fréquenté le centre de loisirs. Ils ont participé activement et avec enthousiasme aux différentes et nombreuses activités proposées autour de thèmes : le monde marin, indiens et cow-boys, merveilles et légendes.

De nombreuses sorties étaient également proposées : Océanile, poney, piscine, karting et pour les sensations fortes de la bouée tractée, de l'accrobranche... Le service s'efforce de répondre le plus étroitement possible aux besoins des familles. Il s'agit pour la plupart, de parents qui travaillent et la participation des enfants s'inscrit dans la régularité. D'autres viennent ponctuellement, souvent dans un but éducatif de rencontre avec les autres. Depuis la rentrée, le service a mis en place un deuxième service au restaurant scolaire car le nombre d'enfants accueillis ne désemplit pas (180 repas). Nombreuses personnes interviennent dans l'organisation : animateurs, agents, Atsem, Asem et nos « Mamies » bénévoles. Nous les remercions chaleureusement..

Le plan Mercredi après les vacances de la Toussaint permet :

- De renforcer la qualité des offres périscolaires.
- De favoriser l'accès à la culture et aux sports
- De promouvoir le caractère éducatif

Du côté du Centre de Loisirs...

Séjour pour les jeunes Dolaysiens

Comme tous les ans, le centre de loisirs et l'espace jeunes ont proposé plusieurs séjours aux dolaysiens en fonction de leurs âges :

- Un séjour à la neige a été proposé du 9 au 16 février aux Gêtes pour les jeunes de 10 à 17 ans. Celui-ci a remporté un grand succès car 24 jeunes ont pu profiter d'une magnifique semaine dans les Hautes Alpes. Au programme de la semaine, ski tous les jours avec l'ESF et les animateurs mais aussi luge, visite du village et soirée à thème. Ce séjour est proposé tous les 2 ans pour les adolescents.
- Un séjour pour les ados a aussi eu lieu cet été sur l'île de Noirmoutier du 22 au 26 juillet. 24 jeunes de 11 à 16 ans ont été accueillis au camping des Onchères et ont pu découvrir l'île à vélo et à tandem, s'initier au char à voile mais aussi partir à la découverte de St-Jean-de-Monts (son marché, son parc aquatique, sa vie nocturne).



Les activités du mercredi avec l'équipe d'animation, des intervenants extérieurs autour du cirque, jeux de coopérations, gaspillage, tri et les produits bio «pommes bio», en partenariat avec les vergers de Brière, font partie des préoccupations du centre de loisirs.

Ce souci de s'adapter est également synonyme de rapprochement avec les clubs sportifs locaux, selon le besoin ou la demande. Ainsi, l'accueil de loisirs accompagne déjà les footballeurs licenciés aux entraînements le mercredi, faute de disponibilité parentale ou familiale. C'est un service de proximité.

Merci à toute l'équipe d'animation, permanents et vacataires pour leur excellent travail et l'investissement dont ils font preuve.

Carole RABILLARD Directrice

- Un séjour pour les 8/10 ans a eu lieu sur la base de loisirs du Lac au Duc à côté de Ploërmel du 15 au 19 juillet. Les 20 jeunes présents ont découvert sur ce superbe site la pratique du catamaran, du kayak et ont pu faire le plein de sensations fortes lors d'une séance de bouée tractée.
- Le dernier séjour de l'été a eu lieu à la «ruée vers l'air» un centre équestre à côté de Guichen. 16 enfants âgés de 5 à 9 ans ont pu découvrir l'univers du cheval. Au programme : équitation, voltige, balade, soins des animaux et aussi tir à l'arc.



Excellente année 2020 !



Cette nouvelle année sera une année de renouvellement de l'équipe d'Arc Sud Bretagne. En effet, en mars 2020, lors des prochaines élections municipales, vous élirez également vos conseillers communautaires, appelés à représenter votre commune au sein de l'intercommunalité.

Les nouveaux conseillers communautaires auront à répondre à deux enjeux majeurs. Le premier fait suite à l'évaluation de notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en 2019 et à la décision par le Conseil Communautaire en fin d'année dernière de procéder à sa révision. Les futurs élus auront ainsi à travailler sur cet outil de planification qui vise à organiser l'aménagement de notre territoire pour les prochaines années.

Le second enjeu résulte du travail initié pour élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et qu'il faudra poursuivre pour d'une part l'approuver puis le mettre en œuvre pour atteindre l'objectif que l'équipe actuelle s'est fixé : être un territoire à énergie positive d'ici 2050.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier vos représentants au sein de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne et, au nom de l'ensemble des élus du conseil communautaire, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020.

Information T'ibus

Le service de transport en commun T'ibus permet, depuis plus de dix ans, de desservir le marché de Muzillac. Les usagers peuvent emprunter le T'ibus chaque vendredi matin. Deux lignes sont proposées au départ des communes de Péaule et d'Arzal. Elles desservent également les communes de Le Guerno, Noyal-Muzillac et Billiers.



Des flyers sont disponibles à l'accueil des 12 mairies du territoire d'Arc Sud Bretagne. Ces documents présentent la grille horaire du service en indiquant le nom et l'emplacement des différents arrêts de bus. Une carte permet également une meilleure visualisation des tracés et des arrêts.

L'achat du titre de transport est à effectuer directement auprès du conducteur (aller ou retour simple : 2€ ; carnet de 10 tickets : 15€). Pour plus de renseignements, le public peut contacter directement le transporteur Bocéno au 02 97 45 05 06.

Projet MSAP

Depuis 2016, l'Espace Emploi Formation (EEF) d'Arc Sud Bretagne, situé place des arcades à Muzillac, est devenu Maison de Services au Public (MSAP). Ainsi, en sus de renseignements dispensés en matière d'emploi, les animatrices de la Communauté de Communes offrent également un premier niveau de renseignement pour la CAF. Aujourd'hui, la configuration des bureaux actuels de l'EEF et l'augmentation de la fréquentation ne permettent plus de recevoir le public dans des conditions satisfaisantes. D'autre part, les élus ont souhaité augmenter le nombre de partenariats et permettre à cette MSAP de recevoir de nouvelles permanences pour ainsi offrir plus de services aux usagers de notre territoire.

Ainsi, courant 2018, les élus ont décidé de construire un nouveau bâtiment pour répondre à cette problématique. Le site retenu par les élus est celui du siège de la Communauté de Communes à Muzillac. Le bâtiment actuel bénéficiera donc d'une extension et d'une réorganisation afin d'accueillir dans ses locaux les partenaires existants (Néo Emploi, Conseiller en Insertion du Département) mais également de nouveaux partenariats. Fin 2019, des plans ont été remis et le programme financier arrêté : Les premiers coups de pioche devraient être donnés dès le printemps 2020.

Déchetterie



Déchetterie : conditions d'accès et consignes

Arc Sud Bretagne met à disposition des usagers quatre déchetteries (Le Guerno, Nivillac, Muzillac, Péaule) et deux plateformes de déchets verts (Damgan et Muzillac). Ce sont les sites de la Communauté de Communes les plus fréquentés, avec plus de 115 000 passages par an.

- **Triez vos déchets** : Ils doivent impérativement être triés par nature et déposés dans les conteneurs appropriés.
- **Ne dépassez pas les volumes autorisés** : Ils sont fixés à 2 m³ max/foyer/semaine/matériau. Au-delà, l'agent d'accueil peut refuser tout dépôt. Pour les déchets diffus, le volume est limité à 20 kg ou 20 litres /usager/jour.
- **Respectez le code de la route** : accès limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule utilitaire < ou = à 2,25 m de large et de PTAC inférieur à 3,5 t. Véhicules poids-lourds et agricoles interdits. Dans l'enceinte de la déchetterie, respect du sens de circulation, arrêt du moteur durant le déchargement, circulation dans le respect du Code de la route, vitesse limitée à 5 km/h.
- **Échangez dans le respect et la convivialité** : L'agent vous oriente et rappelle les consignes dans le cadre du règlement intérieur.

Il est important de le respecter ainsi que les lieux qui vous accueillent. Veillez à maintenir la propreté des zones de dépôt : du matériel est mis à disposition.

Les opérations de dépôts doivent être réalisées par les usagers. L'agent d'accueil apporte une aide à titre exceptionnel (personnes âgées, handicapées...).

Strictement interdit :

- Le déchargement par basculement de remorque (excepté déchets verts),
- L'accès direct au local des Déchets Dangereux des Ménages (DDM),
- Descendre dans les bennes,
- Fumer sur les sites.
- Les animaux doivent rester dans les véhicules.

Toute infraction entraînera l'interdiction d'accès aux sites. Les actions entravant le bon fonctionnement, les menaces, injures et voies de fait feront l'objet d'un dépôt de plainte.

Chantier nature et patrimoine d'Arc Sud Bretagne

Fabrication de bancs et table

Les agents des chantiers nature et patrimoine d'Arc Sud Bretagne ont fabriqué des bancs et une table avec des matériaux de récupération comme des palettes dans l'esprit « Brico récup' » pour créer un espace de lecture sur la terrasse de la Médiathèque pour les beaux jours.

Un tremplin vers l'insertion pour la réalisation de travaux qui contribuent à la mise en valeur du territoire, le chantier permet aux demandeurs d'emploi en cours d'insertion, à la fois de réaliser des activités valorisantes tout en leur permettant de réfléchir à leur futur projet professionnel.

Le chantier constitue, ainsi un véritable tremplin vers la formation et/ou l'emploi.



Arc Sud Bretagne

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne est née en 2011 de la fusion des ex Communautés de Communes du Pays de La Roche-Bernard et du Pays de Muzillac. Ce regroupement de 12 communes, représentant un peu plus de 27 000 habitants, est un «Etablissement Public de Coopération Intercommunale» (EPCI). L'objectif de ces collectivités est d'assurer des missions au service du territoire, autrement appelées «compétences». Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose :

Des **compétences obligatoires** (5 depuis le 01/01/2018)

Des **compétences optionnelles** (au moins 3 à choisir dans un panel de 9)

Des compétences facultatives (transférées directement par les communes)

Comme pour le conseil municipal, le conseil communautaire est élu au suffrage universel direct pour une durée de 6 ans.

Arc Sud Bretagne est présidée par Bruno le Borgne, accompagné de 36 conseillers communautaires, dont 12 Vice-Présidents.

COMPETENCES OBLIGATOIRES

L'aménagement du territoire

- Élaborer un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), outil de planification et d'orientation des PLU
- Réaliser un plan mobilité pour améliorer les déplacements
- Mettre en place un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Le développement économique et le tourisme

- Accueillir et accompagner les entreprises (locaux, fonciers,...)
 - Gérer les parcs d'activités économiques
- À travers les Offices de Tourisme :
- Accueillir et informer les touristes
 - Assurer le développement touristique du territoire
 - Proposer des activités et des visites

Déchets

- Collecter les emballages et les ordures ménagères
- Gérer 4 déchetteries (Le Guerno, Muzillac, Nivillac et Péaule) et 1 plateforme de déchets verts (Damgan)
- Informer et sensibiliser sur les consignes de tri

L'accueil des gens du voyage

- Mise à disposition de terrains pour accueillir les gens du voyage

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

- Contrôler la qualité des eaux naturelles
- Lutter contre les risques d'inondation et de submersion marine

Que
pour



Arc Sud



Gestion des voiries communautaires

- Entretien de la voirie et ses abords
- Entretien des espaces verts sur les parcs d'activités et les chemins de randonnées

Social

- Accueillir les demandeurs d'emploi en difficulté au sein d'un chantier d'insertion Nature, Patrimoine et Floriculture
- Proposer deux espaces de distribution aux associations caritatives (Les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire,...) dans les maisons de la solidarité à Nivillac et à Muzillac

Environnement

- Organiser des actions de sensibilisation à l'environnement dans les écoles

COMPETENCES FACULTATIVES

Maison de Services Au Public (MSAP)

- Accompagner les demandeurs d'emploi
- Accueillir les partenaires dans le cadre de permanences au public (CAF, Espace Info Energie,...)

Assainissement Non Collectif (SPANC)

- Conseiller et contrôler les installations des particuliers

Scolaires

- Organiser avec la Région Bretagne le service des transports scolaires
- Gérer le restaurant scolaire à Muzillac

Sports

- Gérer des équipements sportifs (la piscine et la salle multisports à Nivillac, les terrains de rugby à Le Guerno, la base nautique à Arzal, la salle de gym à Muzillac,...)
- Proposer des activités sportives aux écoles (Voile, Tir à l'arc..)

Enfance jeunesse

- Accueillir les enfants au centre de loisirs « Vacances à la carte » à Muzillac
- Favoriser l'emploi saisonnier des 16-18 ans avec le dispositif « argent de poche »

Culture et Informatique

- Subventionner les spectacles pour les scolaires : « Entre cour et jardin »
- Proposer des ateliers informatiques

Seniors

- Gérer et animer la résidence « La Marinière » à Muzillac

fait
VOUS



Bretagne

Maison
de services
au public



Damgan La Roche Bernard tourisme

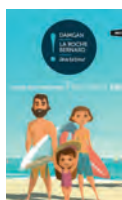


Nos éditions touristiques bientôt disponibles dans nos 3 bureaux



Notre Magazine de destination (Gratuit disponible fin janvier)

Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.



Le Guide Festivités Édition Printemps (Gratuit - disponible fin avril)

Agenda des animations proposées sur notre territoire de début mai à fin juin : Festivals, concerts, spectacles, sorties natures, visites patrimoine...



L'édition ÉTÉ sera disponible en juillet (animations de juillet à septembre).

Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous ! Nos éditions seront également consultables sur damgan-larochebernard-tourisme.com

L'Office de Tourisme organise régulièrement sur l'ensemble des 12 communes du territoire communautaire, des reportages photos afin de donner envie aux touristes de découvrir nos paysages, activités de loisirs, hôtels, restaurants..., mais aussi à vous habitants de revoir nos richesses sous un angle nouveau, voire découvrir nos coins secrets...

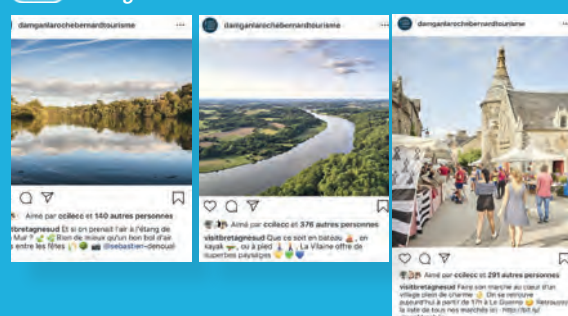
Ces photos alimentent les supports papier de l'Office (Magazine Découverte, Guides des Festivités, cartes touristiques...) et les publications sur les réseaux sociaux qui contribuent à augmenter le nombre de fans et accroître ainsi la notoriété de notre destination.

Découvrez aussi la rubrique « blog » de notre site internet damgan-larochebernard-tourisme.com et le récit de nos expériences locales. Racontez-nous vos expériences et nous les publierons sur notre site !

Votre contact

Pauline Técher, chargée de communication numérique
p.techer@damgan-larochebernard-tourisme.com
02 97 41 11 32

Partagez aussi vos photos et vidéos sur le compte Instagram de l'Office Tourisme



Actualités diverses

Groupe SACPA : centre animalier de Ploeren



Modalités de prise en charge des animaux en dehors des horaires d'ouverture

Les prestations du Groupe SACPA sont assurées 24h/24 et 365 jours/365. Un service de permanence permet la continuité du service en dehors des heures d'ouverture.

Garde des animaux en fourrière

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une Association de Protection Animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30000 € et de 2 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2020

Forfait fourrière	94 €
Identification puce électronique	70,50 €
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire)	
Pour un animal mordeur ou griffeur	84 €
Vaccin rage + passeport	44 €

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire. Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers s'ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

* Au-delà du 8^e jour ouvré et franc, supplément de 9,50 € TTC pour les chats et 15,50 € TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).



Pour tous renseignements

Le Bois des Muriers - 56880 Ploeren

02 97 40 03 33 Fax. 02 97 40 19 58

Horaires d'ouverture au public sauf jours fériés

Lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h



ADIL

ADIL - Parc d'Activités de Laroiseau

14, rue Ella Maillart 56000 VANNES

www.adil56.org

Permanences à Vannes sur rendez-vous

au 02 97 47 02 30

Retrouvez des informations sur le site internet de la commune www.saintdolay.fr



Monoxyde de carbone

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho.

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Durant la saison de chauffe 2017/2018, d'après Santé Publique France, 66 signalements d'intoxication accidentelle ont été déclarés sur le territoire breton visant 146 personnes dont 118 ont été intoxiquées dans l'habitat. Dans le département du Morbihan, sur cette même période, 9 affaires ont été signalées et investiguées, impliquant 22 personnes dans l'habitat.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation. Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les **chauffages d'appoint** utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les **groupes électrogènes ou les motopompes**. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux. Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêter les appareils de combustion si possible
- Faire évacuer les lieux
- Appeler les secours (112, 18 ou 15)
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel

Afin de donner au grand public des conseils lui permettant de mieux se protéger contre ce risque, le ministère chargé de la santé en lien avec ses partenaires contribue à la production de différents supports de communication et participe à des opérations de sensibilisation.

En complément de ces initiatives, il paraît important que vous puissiez relayer dans vos communes les éléments de cette campagne, notamment au travers d'articles que vous pourriez insérer dans vos journaux municipaux ou publications locales (cf. la page « comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone » du site internet de l'ARS de Bretagne et le site http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp).

Il convient enfin de rappeler que l'efficacité de ces actions de prévention ne peut être garantie que par une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés. Les agents du pôle santé-environnement de la DD ARS du Morbihan restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant cette campagne de sensibilisation.

Mobilité internationale avec la Mission locale de Redon



Dans le cadre de la Mobilité Internationale en partenariat avec la Mission locale de Redon Morgane LAGACHE exploitante française d'origine bretonne qui réside en Crète à Ierapetra depuis quelques années, travaille sur la restauration des oliveraies, la fabrication et vente d'huile d'olives.



Elle reçoit et encadre depuis 4 années des jeunes de la Mission Locale de Redon afin de leur faire découvrir le milieu du travail dans les oliviers ; contact avec les habitants, la vie culturelle, visite des sites archéologiques, des lieux atypiques et dégustation des plats régionaux crétois.

Une exposition de photographies et d'objets a eu lieu à la médiathèque sur la vie de ces jeunes. Pendant 8 jours ils ont œuvré à la restauration des oliviers dans les environs de Myrthos.

Morgane est venue de Crète pour une conférence sur la vie d'un olivier thème intitulé « Qu'est-ce que grandir ».

Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine

Changement de conseiller



Nous vous informons que Monsieur Arnaud GROLLEAU remplace Monsieur Damien GOUGEON en tant que Conseiller référent. Il interviendra sur votre secteur à partir du 1^{er} octobre 2019.

Nous vous rappelons que la Mission locale intervient auprès des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Le conseiller référent apporte une aide dans la construction et la mise en œuvre du parcours d'insertion sociale et professionnelle de chaque jeune. Cette aide peut relever d'un appui ponctuel ou d'un accompagnement renforcé. L'offre de service de la Mission Locale est très étendue : emploi, formation, orientation professionnelle, santé, logement, loisirs, culture et citoyenneté.

Le conseiller référent de votre commune, Monsieur Arnaud GROLLEAU, en l'occurrence, se tient à votre disposition et à celle du ou des délégué(s) Mission locale, pour mobiliser les jeunes qui ne font pas une démarche spontanée de contact avec la Mission locale et pour analyser les freins que rencontrent les jeunes de votre territoire pour accéder à l'emploi.

Bilan d'activité au 31 octobre 2019

Ces données concernent les jeunes nouvellement inscrits ou accompagnés à la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine pour la période allant du 01/01/2019 au 31/10/2019.

- 10 nouveaux inscrits : dont 70% de 18-21 ans

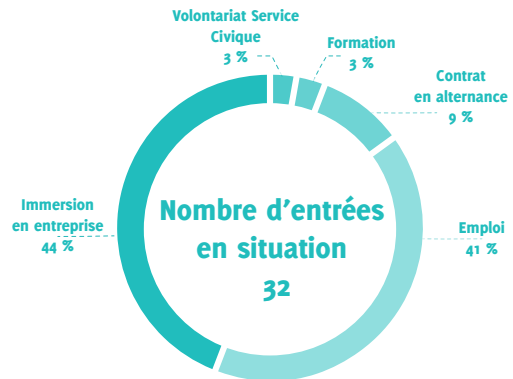


- 25 jeunes accompagnés : 60% ont 18-21 ans, 28% 22 ans et plus, 12% de mineurs



- Hébergement** : 72% chez les parents, 16% autonome, autre 12%
- Moyen de locomotion déclaré** : 48% permis B, 36% automobile, aucun 22%
- Concernant ce territoire, **80 jeunes ont été en contact** avec la Mission locale. 52% ont un niveau inférieur au BAC.

Focus entrées en situation Emploi-Formation



Type de contrat pour la catégorie Emploi	Nombre d'entrées en situation
CDD	7
CDI	3
INTÉRIM	2
SAISONNIER	1
TOTAL	13

Mesures d'accompagnement mobilisées

La Mission locale a mobilisé plusieurs outils afin d'accompagner au mieux les jeunes* du territoire**. Ainsi, elle a mis en place :

- Des dispositifs nationaux



- La Garantie Jeunes 4 jeunes accompagnés.



- Le conseil en Évolution Professionnelle (CEP) 8 jeunes accompagnés

- Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) 9 jeunes accompagnés

- Le Diagnostic approfondi 10 jeunes accompagnés

- Le parrainage 2 jeunes accompagnés

* Un seul jeune peut être concerné par plusieurs dispositifs.

** Les jeunes concernés par ces chiffres sont ceux résidant sur le territoire au moment de la réalisation de l'analyse. Ceux ayant déménagé après la mise en place du dispositif ne sont pas comptabilisés ici.

Nom du dispositif	Nbre de jeunes concernés	Montants demandés	Montants versés
Garantie Jeunes	10	13 203 €	13 695 €

Suivez-nous sur



Contact

3 rue Charles Sillard CS 60287 - 35602 REDON Cedex
02 99 72 19 50 - mlprv@ml-redon.com

Le recensement citoyen obligatoire (RCO)

Recensement en mairie (se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité)

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire**, il permet la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** et l'inscription d'office sur les listes électorales.

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique et s'inscrire au permis de conduire ou à la conduite accompagnée.

Créer son compte «espace administré» sur majdc.fr

Depuis son compte majDC.fr, il pourra suivre et mettre à jour son dossier sans avoir à contacter le CSN.

- 1^{re} période de recensement (janvier-février-mars), il pourra créer son compte à partir du 1^{er} juillet.
- 2^e période de recensement (avril-mai-juin), il pourra créer son compte à partir du 1^{er} octobre.

- 3^e période de recensement (juillet-août-septembre), il pourra créer son compte à partir du 1^{er} janvier.
- 4^e période de recensement (octobre-novembre-décembre), il pourra créer son compte à partir du 1^{er} avril.

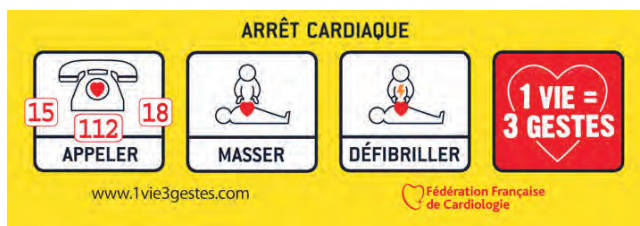
L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne ! J'ai entre 16 et 25 ans, je m'inscris en quelques clics, je m'informe de A à Z

Participer à la JDC

La convocation à la JDC est automatique. Elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois. Le jeune n'a pas à contacter le CSN, sauf situation particulière urgente.



Défibrillateur au Complexe Sportif



Comment vérifier qu'une personne inconsciente respire ou pas ?

1. Prendre les mains de la personne
2. Lui demander :
 - Est-ce que vous m'entendez ?
 - Serrez-moi les mains !
 - Comment vous appelez-vous ?
 - Ouvrez les yeux !

Si la victime ne réagit pas :

1. Dégrafer le bouton de son pantalon et sa ceinture ;
2. Desserrer le col ou l'écharpe ;
3. Basculer la tête en arrière en mettant une main sur le front et deux doigts sous le menton, maintenir la position et se pencher pendant **10 secondes maximum** pour :
 - Sentir le souffle sur la joue ;
 - Entendre le bruit de la respiration ;
 - Regarder si le ventre bouge ;

4. Si rien n'est ressenti, crier au secours ;
5. Pratiquer le massage cardiaque, appuyer avec les deux mains sur la moitié inférieure du sternum ;
6. Demander au témoin de prévenir les secours puis d'aller chercher le défibrillateur.

Continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours

Le défibrillateur est installé au Complexe Sportif de la Noë rue de la Noë à Saint-Dolay, il est à disposition du public 24h/24 et 7j/7.





Espace Autonomie Est Morbihan

L'Espace Autonomie est composé d'une équipe sur laquelle les seniors et leurs proches peuvent s'appuyer.

Chaque personne âgée doit pouvoir être prise en charge de manière globale dans le respect de ses différences, de son histoire et de son parcours de vie.

Depuis 2019, l'Espace Autonomie accueille également les personnes en situation de handicap pour un premier niveau d'information. Ce service est gratuit.

Les missions

- **Informier et conseiller** les seniors et leurs proches sur le maintien à domicile, les structures d'accueil pour personnes âgées, l'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques ...).
- **Évaluer les besoins et accompagner** la mise en œuvre de réponses adaptées.

- **Organiser un suivi soutenu** pour les personnes confrontées à une situation complexe en termes de santé, d'autonomie, de situation sociale ...

- **Mettre en place des actions d'information et de prévention** à destination des seniors, des personnes en situation de handicap, et leurs proches : santé, lutte contre l'isolement ...

Renseignements

02 30 06 05 60 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mardi matin - contact@eaem.bzh

Pour le secteur de Saint-Dolay, l'antenne se situe au siège de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne à MUZILLAC, allée Raymond Le Duigou. Permanences sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir

Les différents services

- Pôle santé mentale et addictologie
- Pôle spécialités médicales
- Aumônerie
- Pôle gériatrie
- Pôle spécialités chirurgicales
- Institut de formation des aides-soignants (IFS)
- Pôle support clinique
- Pôle femme-enfant
- Pôle administratif

Retrouvez l'annuaire du CHI Redon-Carentoir sur le site internet de l'hôpital !

www.ch-redon-carentoir.fr



8 avenue Etienne Gascon
CS 90262
35600 Redon cedex
02 99 71 71 71

secretariat.direction@ch-redon.fr
www.ch-redon-carentoir.fr



Téléthon

Remerciements aux bénévoles du téléthon le 15 février et rapport du bilan financier présenté par Madame Ghyslaine TOURNEMOLLE :

- Le Comité des Fêtes de burin : 1 200 €
- Sainte Anne : 2 838.80 €
- Le Bourg de Saint-Dolay : 2 112 €

Soit un total de 6 150.80 €



École primaire publique Arc-en-Ciel

Rentrée 2019

Cette année, l'équipe évolue : Lucile Chérel remplace Adeline Penot en TPS-PS-MS, Emma Le Forestier décharge Laureen Préault les lundis et mardis en CM1-CM2 et Elodie Gontier complète Amélie Lehebel le lundi en MS-GS-CP. Morgane Montaland, ATSEM, remplace Adeline Hillaireau pendant son congé maternité dans la classe des petits. Vanessa Régent, ATSEM, officie dans la classe d'Amélie Lehebel. Gaëlle Queffelec et Cécile Couprie complète l'équipe, respectivement en CP-CE1 et en CE2-CM1, ainsi que Sylvie Gombaudo en qualité d'AESH.



Arc-en-ciel : 10 ans, déjà !

Ce vendredi 4 octobre, l'école Arc-en-Ciel a fêté ses 10 ans. Une exposition retraçant la naissance du projet, l'évolution des travaux et projets pédagogiques a été organisée dans les locaux de l'école et un pot de l'amitié a été offert par la mairie à l'ensemble de la communauté éducative. Vivement les 20 ans !!!

Le bien-être à l'école

Cette année 2019-2020 sera l'occasion de poursuivre l'aménagement des cours de récréation pour améliorer le quotidien des élèves. Différents espaces devraient voir le jour : certains plus calmes, d'autres plus dynamiques pour permettre à chacun de passer un moment riche et agréable !

Faune et Flore

Le thème de l'année pour toutes les classes sera la faune et la flore ! L'occasion d'approfondir nos connaissances sur ce vaste sujet, de poursuivre un travail sur le développement durable et l'environnement déjà entamé les années précédentes et de mieux appréhender l'environnement proche des élèves.

École et Cinéma

Toutes les classes participent au dispositif « École et cinéma » en partenariat avec le Cinéma la Couronne à Nivillac. Elles visionneront 3 films au cours de l'année. Ce dispositif, initié par l'Éducation Nationale, a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Il permet de lier le cinéma à l'école avec deux objectifs :

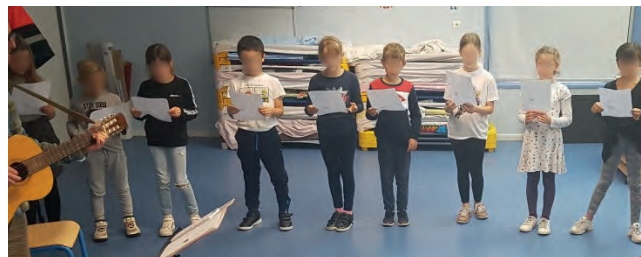
- Inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma et s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage et de lien social
- Initier une réelle approche du cinéma en tant qu'art à découvrir.



L'USEP : tous en baskets !

Cette année encore, l'école bénéficiera de cycles d'apprentissages en Éducation Physique et Sportive qui se clôtureront par des rencontres sportives et associatives liées à l'USEP (Union Sportive des Ecoles du Premier degré) : la solidarité et la laïcité sont les deux valeurs phares portées par l'USEP ! L'occasion pour chacun de coopérer, de se surpasser en apprenant à gérer ses efforts et ses émotions. Le CROSS de la Solidarité, le Petit bal breton, les Danses du monde, le Run and Bike, Hisse et Eau seront autant d'événements à venir...

Do, ré, mi, fa, sol, la, si, do



Un dumiste, intervenant en musique Laurent Rouiller, accompagnera chaque classe pendant six semaines pour leur faire découvrir un répertoire musical et des jeux rythmiques autour de la faune et la flore.

Silence, on lit !



De 13h30 à 13h45, tous les enfants et adultes de l'école s'arrêtent pour lire un livre, une bande dessinée ou un documentaire de leur choix. Les plus petits écoutent une histoire avant de s'endormir pour la sieste tandis que les plus grands s'installent confortablement dans leur classe pour apprécier ce temps de lecture plaisir. Ce temps vise essentiellement à développer l'intérêt et le goût de l'enfant pour la lecture. Et lorsque c'est terminé, tout le monde peut reprendre son travail dans un état d'esprit plus serein et concentré !

Contact

Directrice : Mme Laureen Préault - Jour de décharge : le mardi
02 99 90 23 95 - ec.0561558p@ac-rennes.fr
<http://arcencielsaintdolay.toutemonecole.fr/>

École Notre Dame - Jeanne d'Arc

L'établissement accueille 122 élèves pour 5 classes. Les enfants sont encadrés par 2 ASEM, 7 professeurs dont un poste d'enseignant spécialisé rattaché à l'école et un intervenant en musique.

L'École Notre Dame Jeanne d'Arc se veut être un lieu d'apprentissage avec une prise en compte des besoins de chacun, un suivi pédagogique cohérent de la PS au CM2. C'est aussi une communauté éducative ouverte au dialogue, à l'écoute et à la convivialité.

Le thème 2019-2020 : Quand je serai grand, je serai... La découverte des métiers

En 2000, les élèves avaient enterré un trésor qui détient des lettres dans lesquelles ils imaginaient leur avenir dans 20 ans. 2020, nous y sommes. Nous allons pouvoir découvrir leurs trésors, constater si leur projets se sont réalisés, si la vie leur a fait prendre un autre chemin que celui qu'ils avaient imaginé à 5, 8 ou 11 ans. Le samedi 20 juin, lors de la kermesse, nous organiserons un rassemblement pour tous ces élèves, leurs enseignants et leurs aide-maternelles pour qu'ils puissent déterrer ce trésor. Notez dès à présent cette date ! À notre tour, enfants de 2020, de nous projeter dans 20 ans. Nous allons découvrir les métiers tout au long de l'année pour imaginer notre avenir. À chaque période, les élèves approcheront un domaine : les métiers de bouche (ex : animation à la boulangerie lors de la semaine du goût), les métiers d'art (enluminure, musique...), les métiers en lien avec le soin, la sécurité, le bien-être (visite d'une ambulance, coiffeur, infirmier...), les métiers de la nature (agriculteur, paysagiste...) pour finir par les métiers du bâtiment et de l'artisanat. La semaine du 30 mars sera particulière, puisque ce sera la semaine des métiers des parents. Chaque parent aura l'occasion de venir présenter son métier aux élèves de l'école.

Vie pédagogique



L'équipe pédagogique propose une pédagogie différenciée pour l'acquisition des apprentissages fondamentaux afin que chacun puisse progresser selon ses besoins. Nous nous formons actuellement à la pédagogie coopérative.

En lien avec les programmes, les élèves participent à différentes activités :

- **Musique** : Un nouvel intervenant, Laurent, accompagne tous les enfants de la PS au CM2 tous les lundis et ce toute l'année.

- **Piscine** : Séances à La Roche-Bernard pour les élèves de la GS au CM2.
- **Voile** : pour les CM1/CM2 en juin 2020.
- **Animations sportives** : L'animateur sportif de l'ASB interviendra pour des séances de snag golf en cycle 2 et gymnastique en cycle 1.
- **Spectacles** : un spectacle au forum de Nivillac

Vie associative

L'OGEC (organisme de gestion) et l'APEL (association des parents d'élèves) organisent différentes actions afin de financer les sorties scolaires qui restent gratuites pour les familles : collecte de papiers (le 1^{er} samedi de chaque mois), un loto, des ventes de saucissons, tombola... Des matinées travaux sont organisées, ce qui permet d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions matérielles. L'AEP est l'association propriétaire de l'école : ils recherchent d'ailleurs des bénévoles. Si vous avez un attachement particulier à notre école, n'hésitez pas à contacter Yannick Mahé.

Vie pastorale

Avec l'aide de Marie-Thérèse Crespel et Catherine Mahé, nous organisons des célébrations pour marquer les temps forts de l'année liturgique. Nous avons commencé l'année par la célébration de rentrée. Notre école propose les valeurs chrétiennes dans un esprit d'ouverture à l'autre et aux autres religions et, dans le respect des différences et des choix de chacun.

Retraite de Gene

Gene a fait valoir ses droits à la retraite au mois de juin. Nous la remercions vivement pour ses 42 années à l'école. Une partie de la mémoire de l'école s'en va...



Calendrier 2020

- Loto de l'École : dimanche 8 mars
- Kermesse : samedi 20 juin
- Collecte de papier tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf l'été)

Contacts / pré-inscriptions

Pré-inscriptions pour 2020-2021 dès le mois de janvier en nous contactant au 02 99 90 10 06 ou par mail ecole.ndja@orange.fr N'hésitez pas à prendre RDV pour venir nous rencontrer et visiter l'école.

Retrouvez toutes les infos de l'école sur le site : <http://ecoleprivee-ndja-saintdolay.blogspot.com>

Nous tenons à remercier sincèrement tous les acteurs de la communauté éducative pour l'investissement au service de notre établissement et également les familles pour la confiance qu'elles nous accordent.

OGEC APEL Équipe Éducative

Club de Karaté Shito-Ryu Dolaysien



Une belle et nouvelle page s'ouvre

Le 5 novembre 2019, une date dans l'histoire du Karaté Shito-Ryu Dolaysien.

En effet c'est le 1^{er} entraînement dans le tout nouveau Dojo du complexe sportif rénové. Un lieu approprié à la pratique attendu par le club depuis plus de 13 ans, avec un équipement aménagé à la pratique du karaté et toute discipline pieds nus. Il est évident que pour le KSD les conditions d'entraînement vont évoluer dans le bon sens. Plus de tatamis à monter et démonter après chaque cours, plus de transfert de lieu 2 fois par saison, un espace permettant de séparer les élèves vis-à-vis de leur niveau...



Les installations annexes apportent également un confort pour tous les sportifs, vestiaires, douches, toilettes, tout ceci dans des couleurs agréables, en fait c'est l'accomplissement d'une rénovation réussie.

Je tiens donc à remercier toute l'équipe Municipale et son Maire Mr Joël Bourrigaud pour avoir tout mis en œuvre pour tenir l'engagement fait en début de mandature au travers de leur profession de foi.

Le KSD est reconnaissant et fera en sorte d'utiliser cet équipement Municipal dans le respect des règles y étant assujetti.

Mr Jean Pierre Hamon, Président Karaté Shito-Ryu Dolaysien

3 nouveaux arbitres Karaté Départementaux



La fin de saison 2018/2019 sous le signe de la réussite au sein du KSD. Le club se voit enrichir son effectif avec 3 nouveaux arbitres départementaux. **LEQUITE Hugo**, **GURIEC Titouan**, **GUIHARD Gwennolé**. Tous les 3 pendant 2 ans en tant que jeune arbitres ont suivi une formation ponctuée de stages et de compétitions. Ce 1^{er} niveau est la rampe de lancement vers les niveaux supérieurs, Régional, National et International. Le KSD est aujourd'hui le club le plus représenté sur le département 56 avec 6 arbitres karaté.

Un 5^e Dan et deux 1^{er} Dan

Après la réussite de Tristan Renaud et Hugo lequette pour leur ceinture noire, le Président Jean Pierre Hamon a obtenu le 25 mai à Ploërmel son 5^e Dan.

Tout le club de Karaté Shito-Ryu Dolaysien félicite Hugo, Tristan et Jean Pierre pour cette belle réussite technique. Le club aujourd'hui possède une quinzaine de ceintures noires.



Le Rond Mitao

Le Rond Mitao a repris ses activités de danses bretonnes en septembre. L'atelier se déroule le mercredi à la salle polyvalente de 19h à 20h pour les initiés (2 années d'atelier ou pratique de la danse) et 20h-21h pour les débutants.

L'association a organisé un fest deiz le 10 novembre animé par An Amaturien (groupe local), Asteure (groupe de Penthièvre) et les Vezoux du pays de Retz. Une initiation aux danses traditionnelles a été proposée en début d'après-midi.

En juillet, une animation a eu lieu à la Roche Bernard dans le cadre des soirées Rochoises. La première partie était une initiation aux danses bretonnes suivie d'un fest noz animé par le groupe local : Pen Gobilo. Touristes, danseurs et membres de l'association et associations environnantes ont partagé leurs connaissances et leur plaisir de la danse.

L'année s'est terminée par la réception d'un groupe de danseurs du Bourbonnais : la Jimbert'ée. Les 22 danseurs et musiciens ont été accueillis dans les familles des adhérents du Rond Mitao pendant 3 jours.

Le premier soir, un pot d'accueil offert par la municipalité en présence de Monsieur le maire, Madame Sirlin, adjointe et un membre du conseil ont permis de faire connaissance, la pro-



jection d'un diaporama a fait découvrir la commune. La soirée s'est poursuivie au son de la musique et de la danse bretonne et bourbonnaise. Le groupe a découvert la région avec la visite des marais salants et Guérande puis le marais briéron à Saint Lyphard.

Le samedi après-midi, le groupe de la Jimbert'ée nous faisait connaître leurs danses dans le cadre d'un stage suivi d'un repas et d'un fest noz-folk dans une ambiance conviviale. Cet échange a permis de créer les liens amicaux entre nos deux régions. Chacun est reparti avec beaucoup de bons souvenirs et le projet de se revoir prochainement dans le bourdonnais

Si vous voulez partager des moments festifs et conviviaux, venez nous rejoindre le mercredi soir.

Pour tous renseignements

Françoise Gervaud au 02 99 90 24 04

Jean Michel Grevet au 02 99 90 21 01

Football Club Atlantique Morbihan



Le 27 novembre 2019, les joueurs de la section jeunes u6-u9 du FCAM ont revêtu leur nouveau maillot avant l'un des premiers entraînements dans le nouveau complexe sportif.

Les responsables et les coaches ont ainsi fièrement représenté leur club, issu de l'union de Saint-Dolay et Sévérac qui fête sa seconde saison commune.

Le FCAM coprésidé par Léo LANIO et Frédéric DENIS couvre 160 licenciés dont une grande majorité de moins de 18 ans, animant matches et plateaux.

Atelier couture



Le succès de la première friperie 2019 organisé par l'atelier couture Saint-Dolay ne s'est pas démenti par le nombre important de visiteurs lors de cette première manifestation.

Derrière cette friperie, la volonté de toute une équipe de bénévoles souhaitant pérenniser l'activité couture à Saint-Dolay. Nombreux dons de vêtements ont permis cette belle aventure.



La section couture a ouvert une nouvelle session 2019 / 2020 tous les mardis hors vacances scolaires de 9h à 12h et de 12h45 à 15h45 au 1er étage de la salle médiathèque.

Face à ce succès et à de nombreuses demandes pour renouveler cette manifestation, Vous pouvez noter sur vos agendas, dès à présent, notre « FRIPERIE » qui aura lieu les samedi 4 et dimanche 5 avril 2020 au complexe sportif de la Noé à la Salle de Convivialité, route de Missillac à Saint-Dolay de 10h à 18h30.

Pour ce faire nous collectons, dès à présent aux heures d'ouverture de l'atelier, des vêtements, chapeaux, ceintures, sacs, bijoux fantaisie et divers accessoires. Le tout doit être propre et en bon état. La somme collectée servira au fonctionnement de l'atelier. En espérant votre visite.

Club des Ajoncs d'Or Saint-Dolay / Théhillac



Une très belle exposition à la Salle Polyvalente le dimanche 24 novembre 2019. Annie VALET nous a enthousiasmés avec ses compositions de Noël ou le choix s'est avéré difficile. Une enveloppe « À tous les coups on gagne ! », une tombola « Au petit bonheur la chance », un étal de tricot pour tous les âges pour les petits petons au cardigan de mamie et le traditionnel stand de pain de ménage. Une pause boisson chaude agrémentée de gâteaux fabriqués par les mamies.

Venez nous rejoindre au Club des Ajoncs d'Or le mardi après-midi ou nous jouons à des jeux de cartes et au scrabble et le jeudi tous les 15 jours ou nous pratiquons la danse bretonne.

Pour tous renseignements

Téléphonez à Marie-Annick GÉRAUD au 02 99 90 28 62

Yoga pour tous

L'association « Yoga pour tous » vous propose des cours de yoga, le mardi à 18h et le jeudi à 9h15 à la salle de la médiathèque. Ces cours s'adressent à tous, débutants et confirmés, ados, hommes et femmes, jeunes et plus âgés. Ils sont dispensés par Pascal NICOL, professeur de yoga. Ils sont composés d'étirements, d'exercices de respiration et de relaxation.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Dominique KEROYANT 02 99 90 27 31 ou 06 75 68 76 79
ou famillekeroyant@orange.fr



Association Loisirs Danse



L'association Loisirs Danse propose des cours Modern-Jazz pour les enfants dès 4 ans et pour les adultes. Cette année sont inscrits 100 élèves repartis sur 8 heures de cours, (le mardi et vendredi soir) Johanna Pasco, professeur de danse agréée, dispense ces

cours qui sont un mélange de plusieurs danses comme le jazz, la danse classique, la danse moderne, la danse africaine, les claquettes et la danse espagnole. Le modern-jazz laisse beaucoup de liberté à l'expression du chorégraphe et du danseur sans pour autant oublier toutes les techniques et les codes associés à la danse.

En juin 2019 s'est déroulé le gala de fin d'année pour la deuxième fois au forum de Nivillac, un vrai succès (complet), nous renouvelons donc notre gala dans cette même salle le dimanche 14 juin 2020.

Tous les élèves sont invités à un goûter de fin d'année pendant lequel les vidéos et photos du gala sont visionnées et partagées. L'Association Loisirs danse organise différentes manifestations tout au long de l'année :

- Un loto
- Une tombola de Pâques : les élèves proposent une tombola pour gagner un bel œuf du chocolatier GAEL

Renseignements

David au 06 83 84 76 79 - associationloisirsdanse@yahoo.fr

Basket BZH Saint-Dolay/Rieux

Depuis le début de la saison, les entraînements jeunes, U7 / U9 (2011 à 2014) sont dirigés par Emilie LE FLOCH, et Aurélien PIOU salariés du groupement d'employeur sportif.

Suite à l'achèvement des travaux de rénovation de la salle de Saint-Dolay, les entraînements des U7 reprennent à la nouvelle salle le samedi de 10h15 à 11h30, et pour les U9 le lundi de 17h45 à 19h.

Les enfants peuvent être inscrits dès 6 ans en catégorie U7 où la pratique est sous forme de jeu avec ballons. Le club dispose de plusieurs éducateurs diplômés bénévoles qui assurent la mise en place d'un projet éducatif et sportif pour les licenciés (respect, vie en groupe, hygiène de vie...)

Le club compte des équipes de U7 (baby basket) à seniors masculins et féminins. Nouveauté cette saison, l'équipe seniors masculines s'est engagée dans un championnat 3x3. Les séances sont réparties sur les sites de RIEUX et Saint-Dolay.

Une sortie à CHOLET BASKET est programmée pour assister à une rencontre du championnat de France.

Temps fort en milieu et fin de saison, un tournoi de Noël pour les enfants, et un tournoi de fin de saison (au printemps) est organisé par le club regroupant plus de 40 équipes chaque année.

Renseignements

secretairebcbzh@gmail.com

Secrétariat Basket Club BZH Rieux-St Dolay



L'Aparté Dolaysien



Voilà la troupe de théâtre " L'Aparté Dolaysien " a fait sa rentrée !!!!

Pour cette 3^e saison la troupe est composée de 6 femmes, qui seront ravies de vous accueillir lors des représentations du samedi 28 mars 2020, du dimanche 29 mars 2020, du samedi 4 Avril 2020 et du dimanche 5 Avril 2020

Si vous voulez en savoir plus... n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook

Pour tous renseignements

Contactez Vanessa RÉGENT au 06 99 36 87 88
apartedolaysien@gmail.com

La Ferme du Meunier

**Marché
de producteurs**
à la Ferme du Meunier
à Bodelneuf- St Dolay



Depuis maintenant plus de 7 ans, des producteurs de la commune et des environs vous accueillent au marché à la ferme à Bodelneuf, tous les mercredis de 17h à 19h, à La Ferme du Meunier.



Les mercredis 6 mars, 5 juin et 25 septembre 2019, l'association du marché à la ferme a offert trois ateliers sur le thème du Zéro Déchet. L'intervention d'Amélie Brault, de l'Association Terre Agir Pour la Planète, a permis aux clients du marché de découvrir la démarche **Zéro Déchet**, mais aussi de fabriquer des tawashis (éponges lavables faites maison à partir de tissu de récupération), ou encore de la lessive maison ou son propre baume à lèvres.

Comme à son habitude, l'association du marché organise le 18 décembre 2019 un marché de Noël avec des artisans locaux : Poterie de chez Pot En Ciel, Petite Maroquinerie de Loic Boistel et Morgane Briand, Literie Biologique Artisanale de l'Atelier de la

Baleine. C'est l'occasion de clore l'année en toute convivialité autour d'un vin chaud.

Rendez-vous en mars 2020 pour le prochain marché festif ! ...et chaque mercredi pour découvrir les produits dolaysiens et des environs :

- Crêpes et Galettes de La Fourchette Vagabonde (La Noé Vallio - Saint-Dolay) ;
- Pains paysans et galettes de blé noir fermières de La Ferme du Meunier (Bodelneuf - Saint-Dolay) ;
- Fraises de La Ferme des Grands Près (Saint-Dolay) ;
- Poulets fermiers de Breizh'Y Farm (Le Buza - Saint-Dolay) ;
- Fromage de Brebis de la Ferme de Kerousset (Nivillac) ;
- Miel de Jacques Linot (Théhillac)
- Légumes de la Ferme de Bechepaille (Nivillac)
- Œufs de La Ferme du Goulet (Rieux)
- Pommes des Vergers de Brière (Missillac)

Marché à la ferme le mercredi de 17h à 19h

Si vous voulez en savoir plus... n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook

Contacts

GAEC La Ferme du Meunier
Bodelneuf - 56130 Saint-Dolay - 02 99 90 29 24
contact@lafermedumeunier.net - www.lafermedumeunier.net

État civil

Du 1^{er} janvier
au 10 novembre 2019

Naissances

BOURDON Lucile
BOUTON Milo
CHAUSSÉE Emma
DEROUBAIX Alexia
FOUCAULT DUVAL Milann
FRÉMONT Laetitia
GARO Yuna
GORIS PRIEZ Jacob
GUÉZENNEC PICARD Lou
HAMON Margot
HERVY Ambre
MERCEREAU Alice
PINARD AGLAOR Emy
RICHARD Maneck
RIOT Leny
THAUMOUX Clovis
TOBIE LE GOFF Soline
VAZQUEZ Lou

Décès

*Nous ne recevons pas les avis
de décès des personnes domiciliées
en maison de retraite*

ANDRÉ Dominique
BALAC Jean-Claude
BELLIOT Philippe
BERTREL Jean-François
BOCHEREL Marie-Madeleine
BOMPOIL Bruno
BOMPOIL Renée Vve ANDRÉ
BRETON Solange Epse SCHEERENS
CRESPÉL Bernard
CRESPÉL Madeleine Vve GRAYO
GÉRAUD Maria
GERGAUD Allain
GUIHARD Jacqueline
HÉNO Mélanie Vve MINIER
HUGUET Marie Vve FRÉHEL
LE BLOAS Roland
LE CALVÉ Nicole
LE CLAINCHE Marie Vve SANDILLON
LE GLAND Marie Vve BOEFFARD
LE GLAND Thérèse
LE MARCA Hélène Vve MORAND
LUCAS Christian
MONTOIR Monique Vve GÉRAUD
MOYON Joël
RUAL Maurice
SAOUDI Diana Epse QUERUAU LAMERIE
SARGENT Lorenzo

Mariages

AMORRI Aymen et GUIHARD Hélène
BELL Arthur et JEGOUZO Alicia
BETTE Louis et FOURNIER Dominique
CHAUSSÉE Bruno et GOUGEON Annick
DELORME Philippe et LE REBOURG Dominique
ESNAULT Patrick et GOUZOUQUEN Héloïse
GERGAUD Dimitri et ALLAIRE Solène
HERISSE Jean-Baptiste et TERRIEN Ludivine
PABOIS Sébastien et SARZEAU Anne-Cécile
PERIO Benjamin et CHÉDOTAL Marie
PERION Romain et FACON Aurore
RUSSON Aurélien et DELGADO Hélène
SOURISSEAU Yvonnick et FOHANNO Sophie



Comité des fêtes de Burin

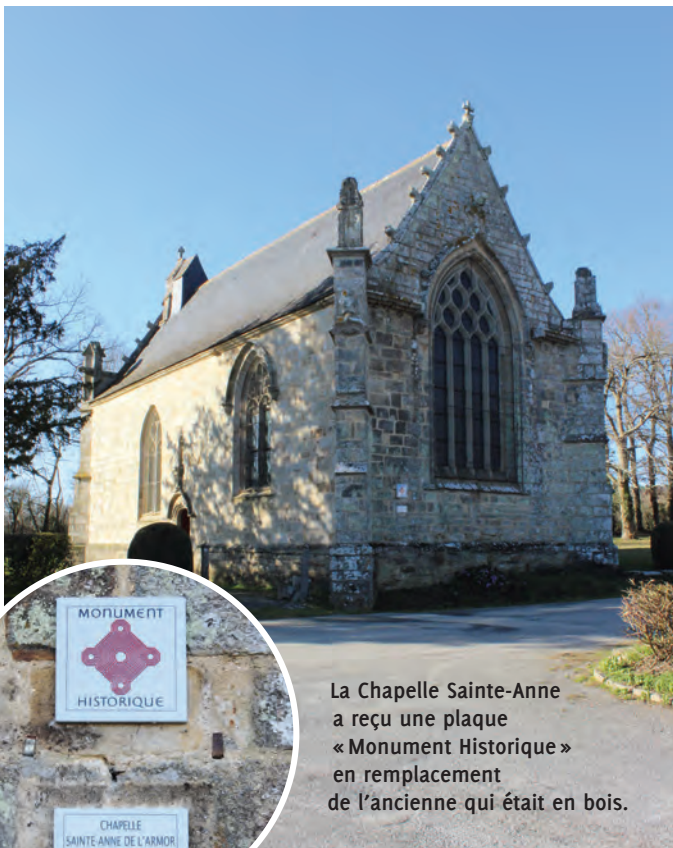
Après une préparation laborieuse du plan d'eau de Kernevry à la suite d'une invasion d'algues, qu'il a fallu enlever pour que les 2 CV nautiques puissent faire leur spectacle, le Show a eu lieu le 9 juin perturbé par des conditions météorologiques déplorables à partir de 16h.

Pourtant près de 2500 spectateurs étaient présents. Les aéroglisseurs et les 2 CV Nautiques ont fait le spectacle sans oublier le groupe Batala qui malgré la pluie n'a pas interrompu son spectacle. L'exposition de Voitures anciennes principalement des 2 CV a été appréciée.

"Sans nos partenaires le bilan aurait été catastrophique"
commentait le Président Robert PERAIS.

Si vous voulez en savoir plus...
n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook

La chapelle Sainte-Anne de L'Armor



La Chapelle Sainte-Anne
a reçu une plaque
« Monument Historique »
en remplacement
de l'ancienne qui était en bois.



Calendrier des fêtes 2020

Janvier

- Sam. 4 Accueil des nouveaux arrivants suivi des vœux du Maire
- Sam. 11 AG électorale - Karaté
- Jeu. 16 Galette - Club des Ajoncs d'Or
- Ven. 24 Galette - Yoga
- Dim. 26 Vœux et repas - Hospitaliers d'Arvor



Février

- Sam. 1^{er} Boom enfants
ALAC École Arc-en-ciel
- Jeu. 6 AG et galette - UNC

Mars

- Dim. 1^{er} Repas - CCAS
- Dim. 8 Loto - École Notre-Dame/Jeanne d'Arc
- Dim. 15 Élections municipales (1^{er} tour)
- Dim. 22 Élections municipales (2^e tour)
- Sam. 28 & dim. 29 Théâtre - Aparté Dolaysien

Avril

- Sam. 4 & dim. 5 Théâtre - Aparté Dolaysien
Friperie - Couture



Mai

- Ven. 8 Verre de l'amitié
Commémoration - UNC/Mairie
- Sam. 9 & dim. 10 Tournoi
Basket BZH Rieux/Saint-Dolay
- Jeu. 21 Vilaine en Fête au Pont de Cran
- Ven. 29 AG basket club BSH
Rieux/Saint-Dolay
- Dim. 31 Show nautique
Comité des fêtes de Burin

Juin

- Sam. 20 Kermesse
École Notre-Dame/Jeanne d'Arc
- Sam. 27 Forum des associations
Hors OMSCL
- Sam. 27 Fête de l'école
Arc-en-ciel



Juillet

- Dim. 5 Concours de pétanque
ACAD
- Lun. 13 Feu d'artifice
- Mar. 21 Pardon de Sainte-Anne

Août

- Sam. 29 Triathlon
Basket BZH Rieux/Saint-Dolay

Octobre

- Dim. 11 Repas
Club des Ajoncs d'Or



Novembre

- Dim. 8 Loto - Loisirs, Dance
- Mer. 11 Repas et commémoration - UNC
- Dim. 22 Expo - Club des Ajoncs d'Or
- Dim. 29 Fest Deiz - Rond Mitao

Décembre

- Dim. 6 Marché de Noël - ACAD
- Ven. 11 Arbre de Noël
École Notre-Dame/Jeanne d'Arc
- Lun. 18 & mar. 19 Palets - Saintdotekado